



Recrutement CAP AEPE – BAC PRO ASSP - Service Petite enfance

| | |
|-------------------------------------|---|
| Définition | <ul style="list-style-type: none">• Accueillir, mettre en confiance et prendre en charge des enfants de 2 mois et demi à 4 ans• Assurer la sécurité et l'hygiène des enfants dans le respect des protocoles définis et du projet d'établissement• Prendre en compte les besoins individuels et les rythmes de l'enfant• Veiller à l'adaptation des enfants, au bien-être du groupe• Proposer des activités d'éveil variées adaptées aux besoins et aux capacités de chacun• Favoriser le développement psycho-affectif, somatique, intellectuel, la socialisation et l'autonomie de l'enfant• Offrir un soutien aux parents (écoute, conseil, orientation vers le référent technique)• Favoriser le travail en équipe et participer aux réunions d'équipe dans une visée d'échanges de pratiques et de réflexions professionnelles |
| Situation fonctionnelle | Commune de Solliès-Pont Service Petite enfance en crèche |
| Conditions d'exercice | Temps complet, 35 h Amplitude horaire d'ouverture de la structure 8h/18h. |
| Conditions spécifiques | CAP AEPE obligatoire ou BAC PRO ASSP Attestation d'honorabilité PSC1 de préférence Sens du travail en équipe Expérience similaire souhaitée |
| Autonomie et responsabilités | Placé sous l'autorité hiérarchique des responsables. Responsabilité des enfants qui lui sont confiés. Garant de la mise en œuvre des activités intégrées au projet pédagogique, ainsi que l'application des règles de sécurité |
| Cadre statutaire et salaire | Type et durée du contrat : CDD de remplacement Date du début du contrat : Dès que possible Traitement Indiciaire |

Réponse par mail : mairie@solliespont.fr

Réponse par courrier :

Mairie de Solliès-Pont, à l'attention de Mr Le Maire, 1 rue de la République 83210 Solliès-Pont